

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS53

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 21

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« dispositions »

les mots :

« réductions et exonérations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.